



Déclaration Préliminaire CSA DIR Grand-Ouest du 12 septembre 2024

Alors que le pays est plongé dans une crise démocratique majeure avec une « prise d'otage » des institutions consécutive au déni du résultat des urnes, qui paralyse le pays, le président Macron et ses ministres démissionnaires continuent d'attaquer de toute part les fondements du vivre ensemble dans notre société.

La crise sociétale est sans précédent entre la montée de l'extrémisme de droite et le libéralisme décomplexé pour casser les acquis sociaux durement obtenus et le service public. Dans ce contexte la PJJ a subi, en plein congés d'été, un plan social massif qui a impacté tous les services et sidéré les agents, les usagers, et les professionnels de la Justice, magistrats et avocats.

Les ruptures de parcours éducatifs des enfants qui nous sont confiés sont indéniables et ne seront pas rattrapables en laissant des jeunes et leurs familles livrées à eux-mêmes. La DPJJ balaye du revers de la main cette réalité et essaye de faire croire qu'au 15 octobre, tout rentrera dans l'ordre.

En plein cœur de la crise qu'elle a elle-même provoquée par ses manquements et son incompetence, Caroline NISAND directrice de la DPJJ, sur la sellette, semble se féliciter du plan social qu'elle a opéré. Alors qu'elle cache les chiffres des postes laissés vacants, la CGTPJJ estime qu'il y a au moins une centaine de postes non-pourvus au niveau National, et une vingtaine dans le Grand-Ouest.

Avec cette logique, bon nombre de postes de titulaires ne seront vraisemblablement pas présentés aux prochaines mobilités. L'entourloupe des fermetures des postes en milieu ouvert pour installer les conseillers d'insertion montre de quoi cette administration est capable sans admettre ensuite avoir supprimé des postes.

La DPJJ annonce le 6 septembre aux agents ce qu'elle considère être une bonne nouvelle à travers des reconductions d'une partie des contractuels qu'elle a elle-même supprimés.

Selon la CGTPJJ, cette désinformation a sans doute vocation à tuer dans l'œuf la mobilisation pour la grève du 19 septembre, mais pour autant les raisons de la colère sont massivement partagées par les agents qui voient sans cesse leur conditions de travail se dégrader.

A ce titre la CGTPJJ réclame :

- un plan de titularisation et de recrutement sur l'intégralité des postes vacants et des formations en conséquence afin d'assurer la continuité de l'ensemble de l'activité
- l'abaissement immédiat de normes de prises en charge et la création de moyens RH en conséquence
- un bilan détaillé et fiabilisé de la situation de la PJJ en fonction des chiffres et informations demandées par l'intersyndicale, et relayées en régions
- La transmission du rapport de l'Inspection Générale de la Justice dans le cadre de la mission d'évaluation
- l'association des organisations syndicales sur les questions budgétaires dans le cadre d'un dialogue social de qualité

La CGTPJJ réaffirme son attachement à un service public de la Justice de qualité, d'autant plus dans cette période d'instabilité politique et attend de l'administration qu'elle en fasse de même.